

058 345 51 88, martin.eugster@tg.ch  
Frauenfeld, 28. August 2014

## Rapport annuel 2014

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues

C'était un chemin long et épuisant jusqu'à la fondation du Cercle déchets. Il aura fallu plusieurs années de construction et beaucoup de pouvoir de persuasion, sous la houlette de Juerg Hertz pour y arriver. Mais le 9 novembre 2012, le concept du « Cercle déchets » était approuvé par l'assemblée générale de la CCE. Il s'en est suivi la constitution d'un comité directeur, regroupant un représentant des cinq régions et de l'OFEV et la préparation de la première assemblée générale.

Lors de cette première assemblée, vous m'avez élu à la présidence du Cercle déchets. Je tiens encore à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée et je me réjouis de reprendre cette fonction passionnante. L'un des objectifs du Cercle déchets est de combler les manques qui existent dans la communication et l'échange d'information entre cantons et l'OFEV dans toute la Suisse, autant que pour la coordination avec les projets et les activités entrepris par les cantons. Je suis convaincu qu'une collaboration plus étroite entre responsables cantonaux de la gestion des déchets ainsi qu'entre autorités d'exécution et autorités fédérales peuvent grandement contribuer à améliorer la recherche de solutions inspirées de la pratique. Nous serons ainsi à même de répondre plus largement et plus efficacement aux défis que nous rencontrons dans la gestion des déchets et celle des ressources.

Depuis la dernière assemblée générale, le comité directeur s'est réuni à quatre reprises, où il s'est occupé de questions d'organisation et de contenu. Je vous oriente volontiers sur les principaux thèmes que nous avons abordés.

Le comité de direction du guide des déchets avait été fondé en 2004, sur décision de la CCE. Il avait comme mission d'améliorer la coordination intercantonale dans l'exécution des tâches liées aux déchets. Sous l'égide de son comité directeur, des exigences pour le traitement des déchets ont été prononcées. Le recensement des données relatives aux déchets a fait l'objet d'une systématisation, alors qu'une plateforme internet publiant une liste des entreprises actives dans le secteur des

déchets ([www.abfall.ch](http://www.abfall.ch); [www.dechets.ch](http://www.dechets.ch), [www.rifiuti.ch](http://www.rifiuti.ch)) était mise à disposition. Le comité de direction du Cercle déchets prévoit de mettre à l'ordre du jour de la prochaine session de la CCE la dissolution du comité de direction du guide des déchets et de transférer et intégrer ses tâches au Cercle déchets.

Lors de la dernière assemblée d'automne de la CCE, le 29 novembre 2013, le rapport final sur la gestion des données dans le domaine des déchets et de la préservation des ressources en Suisse (DARWIS) avait été accepté par l'assemblée. Le groupe de projet avait été chargé de travailler sur les standards dans le domaine des quantités de déchets produites ainsi que les chiffres financiers. Il lui avait été demandé en outre de porter une attention toute particulière sur la charge de travail supplémentaire que cela apporterait. Entre temps les travaux du groupe de projet se sont poursuivis. Le comité directeur du Cercle déchets évalue la possibilité de construire une banque de données destinée à recueillir les données relatives aux déchets provenant des entreprises d'élimination, selon les standards définis pour DARWIS. Cette banque de donnée devra être mise à disposition des cantons. Il reste des questions non résolues, notamment en relation avec la protection et la sécurité des données, qui doivent être clarifiées par l'OFEV. Les coûts pour ce projet de banque de données devront être couverts par la CCE, les cantons et l'OFEV.

Le comité directeur du Cercle déchets a l'intention de travailler étroitement avec l'OFEV dans le domaine de l'élaboration d'aides à l'exécution du secteur des déchets. Les besoins des cantons devront être pris en compte de manière renforcée par l'OFEV. L'OFEV va présenter le contenu ainsi que la planification de rédaction de ces aides à l'exécution dans un concept et l'apporter au Cercle Déchets. Des représentants cantonaux aux divers groupes de travail ou groupes spécialisés accompagnant ce travail seront proposés via le Cercle Déchets et les régions.

Le comité directeur souhaite renforcer la visibilité des projets en cours ainsi que ceux des groupes de travail des cantons et de la Confédération. A cette fin il prévoit d'en publier une sélection sur le site web de la CCE, comme du reste les autres documents venant du Cercle Déchets. Le comité directeur prévoit ceci pour la fin 2014.

Un point important et constant à l'ordre du jour du comité directeur sont les informations et actualités en relation avec les projets en provenance des régions ainsi que ceux de l'OFEV. A ce sujet je vous renvoie volontiers à l'extranet de la CCE, sur lequel vous trouverez quantité de protocoles déposés trilingues et dans lesquels vous pourrez y lire les informations les plus pertinentes.

Le comité directeur avait décidé, le 11 février 2014, d'associer nos documents à un signe qui nous identifie. Depuis le printemps 2014, tous nos documents sont accompagnés du nouveau logo du Cercle déchets.

Un point important qui a beaucoup occupé le comité directeur est l'organisation de la deuxième assemblée générale. La consultation en cours sur la révision totale de l'ordonnance sur le traitement des déchets nous a amené à organiser ces journées en août et de prendre une journée et demie pour la manifestation. A côté de l'échange d'informations entre les régions et l'OFEV, cette assemblée générale sera consacrée à prendre connaissance des points de vue et avis des cantons et des représentants des branches sur la révision de l'OTD. Ce sera également là l'occasion de poser des questions ouvertes aux représentants et responsables de l'OFEV, de les discuter et de les éclaircir.

Le Cercle déchet a été sollicité par la CCE pour rédiger une prise de position sur la révision de l'OTD au nom de la CCE. La demande a été discutée de manière critique et exhaustive par le comité. Il a été décidé de faire d'abord un résumé des prises de positions et des avis centraux exprimés par les associations et les cantons. Savoir si une position commune pourra être formulée et jusqu'à quel point est une question à laquelle il sera répondu après l'assemblée.

J'aimerais profiter de cette occasion pour saluer le travail ouvert, constructif et sans complications qui est réalisé au sein du comité directeur et remercier sincèrement ses membres. Je suis heureux de constater qu'après une seule année, nous avons été en mesure de traiter un grand nombre de thèmes. Je me réjouis des prochaines et fructueuses collaborations.

Ittigen bei Bern, le 28 août 2014

Le Président  
Martin Eugster

#### **Verteiler**

- Kantonale Abfallfachstellen der Schweiz
- Bundesamt für Umwelt, Abteilung Abfall und Rohstoffe
- Vorstand KVV Schweiz